

COMMUNE D'ORSCHWILLER – 67600

**Conseil Municipal du 20 novembre 2025
Liste des délibérations**

Séance ordinaire du **20 novembre 2025** –19 h

Date de convocation : 13 novembre 2025

Membres en fonction : 14

Membres présents : 12

Sous la présidence de M. Olivier MORIS – 1^{er} Adjoint au Maire

Membres présents : Mme Yolande BIEBER - MM. Dominique EGELE - Michel FREYDT - Mmes Christelle TOUROT-SCHNELL - Mathilde MEYER-TRIBUT – MM. Patrice DILLENSEGER - Vincent ZIMMERMANN - Mme Carole SCHIRLEN - M. Jean-Paul EBLIN - Mme Marie-Lucie STUDLER-WALISZEK – M. Mathieu RIEHL

Absents excusés : M. Claude RISCH, Maire – M. Michaël STAHL

N° Délibération	Objet	Vote
2 CM 20 11 2025	Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2025	Adopté à l'unanimité
3 CM 20 11 2025	Révision des tarifs des concessions funéraires du cimetière communal	Adopté à l'unanimité
4 CM 20 11 2025	Création d'un emploi d'un agent technique territorial contractuel	Adopté à l'unanimité
5 CM 20 11 2025	ONF – Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2026	Adopté à l'unanimité
6 CM 20 11 2025	Divers et communications	Acté

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu les articles L. 2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination d'un ou plusieurs membres pour remplir la fonction de secrétaire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉSIGNE M. Michel FREYDT comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 octobre 2025

Les membres du Conseil Municipal **ADOPTENT**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 14 octobre 2025, sans observations, et signent le registre.

COMMUNE D'ORSCHWILLER – 67600

3 - Révision des tarifs des concessions funéraires du cimetière communal

Monsieur Olivier MORIS, Adjoint au Maire, expose aux membres du conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2223-12 et suivants relatifs à la gestion des cimetières ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6 mai 2011 fixant les tarifs actuellement en vigueur ;

Vu les tarifs pratiqués dans les communes avoisinantes ;

Considérant que les tarifs des concessions funéraires du cimetière communal n'ont pas été révisés depuis 2011 ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire d'ajuster ces tarifs en tenant compte des coûts réels d'entretien et de gestion du cimetière ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, d'adopter une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 01/12/2025;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de fixer les tarifs des concessions trentenaires, à :
 - 100 € pour une tombe simple de 2m²
 - 200 € pour une tombe double de 4 m²

Il est rappelé qu'il n'y a plus de délivrance possible pour les concessions à perpétuité. Ces tarifs s'appliquent à toutes les nouvelles concessions et aux renouvellements enregistrés à compter de la date d'effet fixée au 01/12/2025.

ADOPTÉ à l'unanimité.

4 – Crédit d'un emploi d'un agent technique territorial contractuel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'un agent technique territorial à temps complet, en qualité de contractuel, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Ses attributions consisteront à effectuer des petits travaux de maintenance et à l'installation des décorations de Noël.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 374, indice majoré : 370.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article L332-23 2° du code général de la fonction publique pour faire face à un :

COMMUNE D'ORSCHWILLER – 67600

Accroissement saisonnier d'activité : 6 mois pendant une même période de 12 mois.

ADOPTÉ à l'unanimité

5. Forêt – Etat prévisionnel des coupes et programme des travaux 2026

Monsieur Dominique EGELE, Adjoint au Maire, présente le programme des travaux forestiers pour 2026, après avoir fait le point avec M. Benjamin BUFFET, garde forestier.

- **Travaux d'exploitation : état de prévisions des coupes**

- Coupes à façonner : 946 m³
- Coupes en vente : 460 m³

DEPENSES HT	
Honoraires	2 533 €
Assistance à la gestion	1 241 €
Autres dépenses	1 241 €
Total	5015 €

RECETTES HT	
Coupes à façonner	19 110 €
Coupes en vente	6 580 €
TOTAL	25 690 €

- **Bilan net prévisionnel : 20 675 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'état prévisionnel des coupes et le programme des travaux pour 2026 tel que présenté ci-dessus.

ADOPTÉ à l'unanimité.

6- Divers et communications

République Française
Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'ORSCHWILLER – 67600

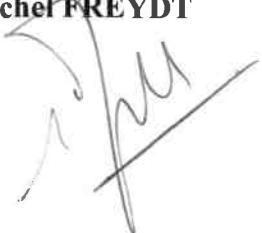
- M.MORIS indique aux conseillers municipaux qu'une prairie à gibier est en cours de création. Il précise que l'opération est en partie financée par la Trame verte et Bleue. Les travaux de débroussaillage sont terminés. La plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers, principalement des pommiers, est prévue en janvier 2026.
- Dans le cadre du programme d'amélioration des réseaux d'assainissement, un regard avec un débitmètre et une vanne de régulation motorisée a été posé à l'entrée du lotissement, près du terrain de foot, route de Sélestat. Le but étant de limiter le débit d'eau en cas de fortes pluies. Les travaux sont gérés et intégralement pris en charge par le SDEA. Si le temps le permet, la pose des enrobés est prévue vers le 21 novembre.
- Les fresques sur le transformateur de l'école sont terminées.

Séance levée à 19h45.

Fait à Orschwiller, le 24/11/2025

Le secrétaire de séance

M. Michel FREYDT



**Pour le Maire empêché,
L'Adjoint au Maire,
M. Olivier MORIS**

